

Délibération n°2019-049

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 1^{er} octobre 2019, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Approbation de la mise à jour du Process GSE (sous/sur-service)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université soumet l'approbation de la mise à jour du Process Gestion du service des enseignants (sous/sur-service) au vote des membres du Conseil d'Administration.

(Il s'agit de plafonner le sur-service des enseignants-chercheurs à un service et demi)

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 20
Membres présents et représentés : 21	Contre : 1
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La mise à jour du Process Gestion du service des enseignants (sous/sur-service), telle que jointe en annexe, est approuvée à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 2 octobre 2019

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY